



Collégiale du Dorat

- 9** Se diriger vers l'église puis prendre le chemin sur la gauche. Arrivé au vieux pont, prendre la route à droite puis prendre le chemin à gauche. Traverser la D 675 et continuer sur le chemin en direction du village de Chaume.
- 10** Arrivé au village, prendre la voie communale sur la gauche puis emprunter le chemin de gauche qui mène au Moulin de Chaume. Arrivé au moulin, prendre le chemin qui remonte au "Mas de Chaume".
- 11** Arrivé à la voie communale, prendre à droite et traverser le hameau. Continuer sur la voie communale, puis au niveau du virage, prendre le chemin qui monte en direction de "Ruyer".
- 12** Au niveau de "Ruyer", prendre la voie communale sur votre droite puis emprunter le chemin rural qui monte vers "le Peu Châtenet".
- 13** Arrivé au hameau " le Peu Châtenet", prendre le chemin goudronné à droite jusqu'à la route départementale. Tourner à gauche, marcher 100 m puis tourner à droite en direction de la ferme de La Gorce. Après avoir traversé prudemment la voie ferrée, prendre le premier chemin sur la gauche avant d'arriver sur La Gorce. Suivre ce chemin empierré jusqu'au bout et rejoindre la route communale de Mounismes.
- 14** Tourner à gauche, et suivre cette route jusqu'au premier chemin sur votre droite, après l'étang.
- A voir : le château d'Escurat de 1880 (style néo-Renaissance).*
- 15** Prendre le chemin sur votre droite et rejoindre la route communale.
- A voir : les fleurs mauves de Pentecôte (famille des orchidées) qui poussent le long du chemin.*
- 16** Arrivé à la route communale de Bussière Aupigny, prendre à gauche en direction du Dorat.
- Admirer la vue sur la chapelle de Grandchamp.*
- 17** Arrivé à l'ancien passage à niveau, reprendre sur votre gauche l'ancienne voie ferrée et rentrer au Dorat en prenant à droite le Chemin des Chênes. Ensuite, prendre à gauche la route communale de la Bussière Aupigny. Arrivé au pré communal, prendre à gauche. Après avoir passé le petit pont et le chemin de la procession de la Lieu, tourner à droite.
- 18** Après le camping, tourner à droite puis à gauche. Remonter jusqu'à la route départementale, tourner à droite ; marcher jusqu'au rond point et tourner à gauche pour rejoindre l'Office de Tourisme.

## En chemin :

- Intérêts historiques et architecturaux : la collégiale du Dorat XIII<sup>e</sup> siècle, la porte Bergère (photo de couverture), le château d'Escurat au Dorat (1880 de style néo-Renaissance), la chapelle de Grandchamp (1878), stèle dans le cimetière de Mounismes. Eglise de Saint-Ouen-Sur-Gartempe et pont gothique ;
- Intérêts naturels et paysagers : la vallée de la Gartempe ; vue sur les trois ponts à Saint-Ouen-sur-Gartempe ;
- Autres : barrage hydraulique de "chaume" et hippodrome du Dorat.

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Information et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme du Dorat  
Tél : 05 55 60 76 81

En savoir plus sur la Haute-Vienne sur le site  
[www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com) ou 05 55 79 04 04

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie. Pensez à emporter vos débris, et à refermer les barrières derrière vous. Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée. Respectez la faune et la flore. Ne pas faire de feu. Evitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

En cas de problèmes rencontrés sur le chemin, veuillez nous en informer sur le site randonnée : [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com) ou au tél : 05 55 79 04 04

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou le 112



Cette fiche randonnée est consultable et téléchargeable sur le site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com). Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (cavaliers, VTT...), sauf indication contraire.

Crédit photo : CDT 87, D. Guillemain



## LE DORAT- SAINT-OUEN-SUR-GARTEMPE

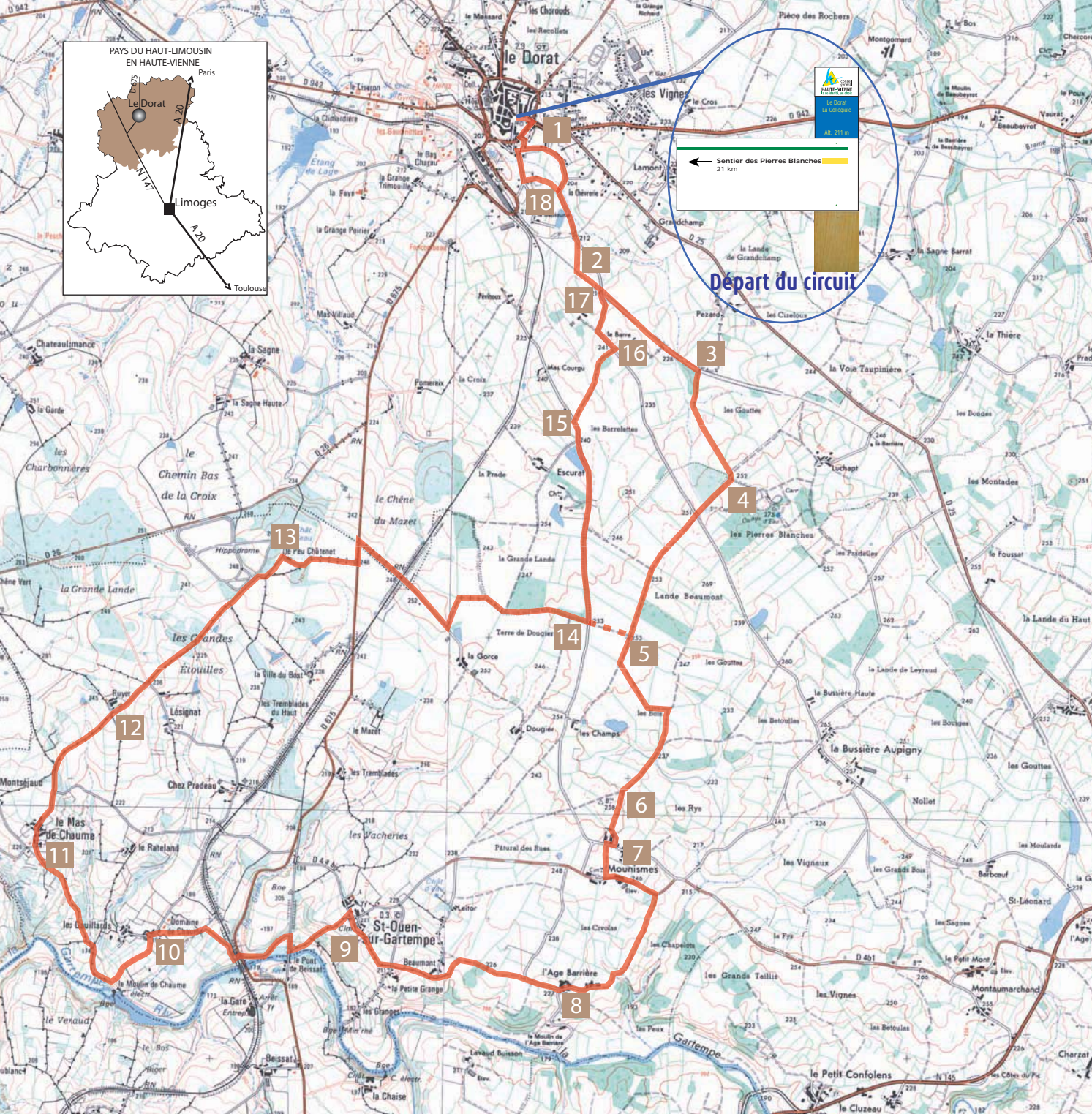
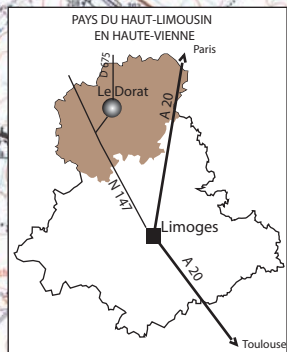
"Le sentier des Pierres Blanches"

5 h 30 - 21 km

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)



PAYS DU HAUT-LIMOUSIN



## Info pratique

**Accès :** De Limoges, prendre la N 147 en direction de Bellac. A Bellac, prendre la D 675 en direction du Dorat.

**Départ :** Office de Tourisme du Dorat.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
5 h 30	21 Km	jaune	difficile	54 m



## Itinéraire

- De l'Office de Tourisme, prendre la voie communale jusqu'au Chemin des Chènes. Emprunter le chemin qui monte sur votre droite après le pont SNCF.
- Au bout du Chemin des Chènes, prendre à gauche l'ancienne voie ferrée qui menait à Saint-Sulpice-Laurière. Traverser la route communale de Bussière Aupigny et continuer sur la voie bordée de fougères.
- Avant d'atteindre un pont qui enjambe la voie ferrée, bifurquer sur votre gauche par un chemin herbeux qui permet de rejoindre le pont après une montée d'une centaine de mètres. Tourner à droite, prendre le pont et continuer sur le chemin de Pezard. Ce chemin permet de rejoindre la carrière de quartz de Pierres Blanches après une longue traversée herbeuse et souvent humide entre deux prairies.
- Quand vous apercevez le portail de la carrière de quartz, prendre le chemin empierré sur votre droite et descendre jusqu'à la route communale de Bussière Aupigny, la traverser et continuer tout droit.
- Au bout d'un kilomètre, prendre le chemin à gauche puis tourner à droite. Arrivé à l'intersection\* de deux chemins, prendre celui de gauche.  
Vous avez aussi la possibilité d'écourter le circuit en prenant le 1er chemin à droite après la sapinière. Arrivé à la route communale, prendre à droite pour rentrer sur le Dorat.
- Continuer sur ce chemin en direction du hameau de Mounismes. A 200 m, ouvrir une barrière sans oublier de la refermer derrière vous.
- Arrivé à la route, tourner à droite puis prendre le chemin tout de suite à gauche. Longer le cimetière de Mounismes. Tourner à gauche sur la D 4 bis puis prendre le chemin à droite en direction de l'Age Barrière.
- Traverser le village de l'Age Barrière puis emprunter le chemin tout droit en direction de Beaumont. Après Beaumont, continuer tout droit et traverser la voie communale pour arriver au village de Saint-Ouen-sur-Gartempe.

*A voir : la présence d'une stèle à l'intérieur du cimetière.*